



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY**

AVIS PUBLIC

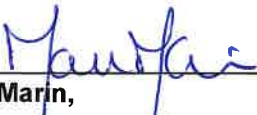
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi 3 mars 2025 à 19h00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, au 35, ch. de North Hatley, à Sainte-Catherine-de-Hatley, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure visant le 1651, ch. du Lac, lot 6 475 851.

Cette demande vise à faire autoriser l'implantation d'un réservoir de propane et d'une génératrice en cour avant, en considérant que selon l'article 4.2.1 du *Règlement de zonage* n° 90-256 de la Municipalité, les réservoirs de propane ne sont pas autorisés en cour avant et que les génératrices ne sont pas autorisées dans aucune cour.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du 3 mars 2025.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 10 février 2025.



Marc Marin,
Directeur général et greffier-trésorier